



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Accompagnement des malades de la covid-19

Question écrite n° 35051

### Texte de la question

M. David Habib attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'accompagnement médical, psychologique et matériel de certains malades de la covid-19. En effet, certains malades la covid-19 sont confrontés à une résurgence de symptômes plusieurs semaines voire plusieurs mois après la contamination. Ils sont des milliers à vivre un quotidien angoissant. Cette maladie est éprouvante tant physiquement que moralement et les personnes qui en sont atteintes subissent de multiples symptômes respiratoires, cardiaques, digestifs, neurologiques, circulatoires auxquels s'ajoute une fatigue extrême. Cette souffrance est amplifiée par l'absence de certitudes quant à la fin de ce mal et à l'existence d'un traitement efficace. Les conséquences sont telles que, plusieurs mois après, ces nombreuses personnes sont épuisées, atteintes psychologiquement, physiquement mais également financièrement. D'autres conséquences pernicieuses en découlent : la difficulté de pouvoir travailler normalement et d'avoir une vie sociale légitime. La covid-19 est une maladie qui, dans les cas persistants, place le malade et ses proches dans une situation de détresse. Aussi, il lui demande quelles mesures l'État va prendre pour accompagner sur tous les plans - médical, psychologique et matériel - certains malades de la covid-19.

### Données clés

**Auteur :** [M. David Habib](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35051

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 décembre 2020](#), page 9149

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)